

DELIBERATION N° 11-23

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 24 février 2023 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile Buch.

Présents :

SAVIGNON Joseph	BONNIER Eric	TURC Sylvain
SERRE Emmanuel	BARI Nadine	STUTZ Anne
SIAUD Alain	CIOT Xavier	RAVANAT Jean-Luc
KRAMARCZEWSKI Bruno	FAYARD Adeline	MENDEZ Alain
MULYK Fabien	DECHAUX Marie-Claire	GRAND Florence
MAUROY Claude	GIRARDOT Frédéric	PERRIN Gilda
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	BATTISTEL Marie-Noëlle
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	LE TRAOU Dominique
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	PONCET Denis
GERBI Franck	GARCIA Bernadette	BALMET Lucie
ROBERT Philippe	LUC Alain	BUCH Emile
MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	MAUGIRON Frédéric
ROSSI Angélique	CHAUD Frédéric	MAUGIRON Gilbert
CHANTRE Carine	GRIET Bernard	BARTHELEMI Maryse
ROSSOGLIO Dominique	SAURAT Coraline	ROUSSET Alain
GONNORD Franck	LANEYRIE Jean-Marc	MORA Serge

Absents excusés représentés : FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de délégués votants : 52

OBJET : PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FEVRIER 2023

Le procès-verbal de la séance du 2 février 2023 est soumis au vote de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 2 février 2023.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 6 mars 2023

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

